



A.P.A.E.I. FÉCAMP



DÉCEMBRE 2020

Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés de FÉCAMP et des Cantons Voisins

ÉDITORIAL

Sommes-nous des « horsains » ?

Je suis certaine que vous connaissez tous ce livre de Bernard Alexandre (le Père Alexandre comme on l'appelait) racontant la vie difficile, les joies, les peines, les doutes d'un curé de campagne arrivant dans une des régions les plus riches de France, le Pays de Caux....

Oui, parents et adultes handicapés, ne sommes-nous pas un peu des « horsains » dans la société d'aujourd'hui où le profit et la réussite sont sans arrêt mis à l'honneur, où la prise en compte du handicap reste tellement marginale.

Bien sûr, ça et là, naissent des initiatives régionales qui sont mises à l'honneur dans la revue nationale « *Vivre ensemble* » ; notamment, et je le souligne car cela fait partie de notre projet associatif 2020-2025, la présence au Conseil d'Administration de personnes accompagnées : en Bretagne, territoire de Belfort et le Loiret....

Mais, dans cette période de crise économique, sanitaire et sociale, le handicap n'est-il pas toujours dans une zone invisible ? (nous nous en étions déjà rendus compte au moment de la pénurie des masques)...

Bon, comme c'est décembre et la période des cadeaux, je vous en fais un : achetez le livre de Jean-Louis Fournier : « où on va, papa ». Le thème est le handicap de deux enfants, mais comme Jean-Louis Fournier était aussi un ami de Pierre Desproges.... Je ne vous en dis pas plus !

JOYEUX NOEL ET VIVEMENT 2021 ! Que tous les jours moroses soient derrière nous....

Françoise LEHEURTEUX,
Présidente

L'Assemblée générale de l'A.P.A.E.I. s'est tenue le 13 Octobre dernier pour valider les comptes de l'exercice 2019.

En raison des mesures sanitaires, le Conseil d'administration, muni des pouvoirs des adhérents a entériné les divers rapports et comptes financiers.

En présence de Mme le Maire de Fécamp, de Mme la Conseillère Départementale, cette Assemblée s'est tenue dans les locaux de l'association, rue des Murs Fontaines à Fécamp.



Le temps du bilan

Avant les bonnes résolutions traditionnelles de l'année nouvelle, regardons celle qui se termine et, comme nous préférons le verre à moitié plein au verre à moitié vide, c'est avec des éléments financiers positifs que nous allons tout simplement dire *MERCI !*

Merci à tous nos adhérents qui, d'année en année nous restent fidèles. Même si nous ne gérons plus d'établissements, les adhérents savent que nous sommes là pour défendre la cause du handicap, pour les écouter, pour leur apporter des conseils si nécessaires comme en témoignent les nombreux appels téléphoniques reçus,

Merci à tous nos donateurs (entreprises, particuliers, commerçants) qui apportent leur contribution à nos projets et nos réalisations : 7.735 euros pour l'année 2020

Merci à toutes les mairies et collectivités dont nous comprenons parfaitement la restriction dans les budgets mais qui savent ce que nous pouvons apporter à leurs administrés : 4 980 euros pour 2020.

Bien sûr que les conditions sanitaires ont empêché nos festivités et nos rencontres conviviales mais le lien est là entre nous tous et nous saurons encore mieux nous retrouver en 2021.



*« Un seul mot, usé, mais
qui brille comme une vieille
pièce de monnaie »
Pablo Neruda*

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean Yves DUGARD. Nous adressons à sa maman, qui soutient notre association depuis sa création, nos sincères condoléances.

Il est encore temps!
Consultez et commandez sur Internet:
Boutique solidaire.com/carte unapei
Sur la carte de France,
cliquez Seine Maritime, puis sur APAEI



SOUVENIRS DE 1962... ... 1989

En ces temps difficiles de pandémie de Covid 19, l'appel d'Emmaüs pour aider les plus démunis a réveillé nos souvenirs de ces années 1960.

L'Abbé PIERRE, sollicité par Mr PETIT de la société COPRINOR, va organiser en 1962 une extraordinaire collecte dans tout Fécamp pour apporter son soutien aux projets de Mr Robert LE DANTEC, président fondateur de l'A.P.A.E.I.

C'est ainsi que 10.000 francs seront offerts pour la création du premier I.M.P. (institut médico-pédagogique)

La solidarité fut exemplaire, comme en témoignent les photos des camions et tracteurs remplis dans les rues fécampoises.



Puis, le 9 avril 1989, pour la célébration du 25ème anniversaire de l'association, l'abbé PIERRE, sollicité par J.P Hertel et G. Gallais acceptât de venir au théâtre municipal Maurice Sadorge où 600 personnes présentes l'accueillirent avec ferveur. Ce fut pour tous un inoubliable moment.

Alors, n'oublions pas son oeuvre «EMMAÛS»

et comme eux en 1962, soutenons les!!



Avec Jean Luc

LE SAVEZ-VOUS?

La loi d'orientation du 30 juin 1975 marque le passage d'une prise en charge du handicap basée sur l'assistance vers une prise en charge reposant sur la SOLIDARITE et détermine l'obligation nationale de l'intégration des personnes handicapées dans la société. Cette loi a permis l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la « déclaration des droits des personnes handicapées » le 9 décembre 75 Qui s'en souvient ? C'était sous le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing qui vient de disparaître. Bien sûr, les médias parlent surtout de la majorité à 18 ans et de la loi sur l'IVG... décidément, nous sommes bien des « horsains » !



*« Ce n'est pas tant
l'intervention de nos amis
qui nous aide, mais le fait
de savoir que nous pourrions
toujours compter sur eux »
Epicure*

ADRESSES A RETENIR

A.P.A.E.I. 864, Rue des Murs Fontaines - 76400 FECAMP - Tél : 02 27 30 99 52

Site Internet : apaei-fecamp.fr

Françoise LEHEURTEUX (Présidente) - 5, Rue Ernest Lethuillier - 76111 YPORT - Tél. 02 35 29 32 88

Jean-Pierre HERTEL (Président adjoint) - 515, Chemin des Ifs - 76400 FECAMP - Tél. 02 35 28 41 53

Geneviève COLOMBIER (Trésorière) - 1, Sente des escargots - 76400 TOURVILLE LES IFS

Etablissements créés par l'A.P.A.E.I.

Foyer Les Goélands - CAJ Les Courlis - Résidence Robert Le Dantec

COTISATION 2020

La Cotisation pour l'année 2020 à été fixée à **60 €**.

Vous pouvez verser par tous moyens à votre convenance soit une cotisation, soit un don qui seront tous deux déductibles de vos revenus. Une carte de membre et un certificat de déductibilité fiscale vous seront adressés. Merci de votre soutien.